



Collectif de liaison du Val de Marne

COMMUNIQUE de PRESSE

SOUTIEN au docteur POUPARDIN INJUSTEMENT POURSUIVI.

Pour avoir fait le choix de privilégier les soins à des malades en grandes difficultés sociales, le docteur Poupardin est poursuivi devant les tribunaux par la caisse primaire d'assurance maladie du Val de Marne.

Que lui reproche-t-on ? De ne pas avoir appliqué les règles de l'ordonnance bizone et d'avoir ainsi permis à ses patients ayant des affections de longue durée « *ALD* » d'être remboursés à 100 %.

La CPAM s'acharne, depuis 3 ans, contre ce praticien qui exerce « *trop bien* » sa mission de soins en permettant à tous ses patients de se soigner.

Comme le révèle un sondage paru dans Santé magazine de janvier 2012 près d'un Français sur 5 affirme avoir réduit ses dépenses de santé en renonçant aux médicaments ou aux examens prescrits.

Avec les difficultés financières engendrées par la crise, cette situation s'est détériorée encore.

Il ne serait que justice que madame la Ministre des affaires sociales et de la santé fasse diligence auprès de la CPAM du Val de Marne afin que les poursuites contre le docteur Poupardin soient stoppées, d'une part, et qu'il soit mis un terme aux ordonnances bizones, d'autre part, qui sont un coupe gorge pour les patients en ALD.

Les organisations politiques du Front de Gauche du Val de Marne (*) assurent le docteur Poupardin de tout leur soutien et seront présentes le mercredi 26 septembre 2012 au Palais de justice de Créteil pour demander au tribunal des affaires sociales un jugement sur le fond permettant de débouter la Caisse primaire d'assurance maladie du Val de Marne.

Fait à Ivry sur Seine le 19 septembre 2012

(*) Les 7 organisations composant le Front de Gauche en Val de Marne :
Parti communiste français | Parti de gauche | Gauche unitaire | Fédération pour une
alternative sociale et écologique | Convergence et alternatives | Parti communiste
ouvrier de France | Gauche anticapitaliste